

CHALLENGE BENJAMIN(E)S 2022 - 2023 – 16^{ÈME} ÉDITION



Documents mis à disposition pour la mise en œuvre du Challenge :

- Une affiche de l'évènement pour chaque Club affilié.
- Une invitation à venir participer au Challenge à personnaliser en fonction de son Club, Comité ou Ligue.
- Des bannières web pour communiquer sur le Challenge sur son propre site Internet.
- Un dossier de presse.
- Une information sur le site de la FFBB : <http://www.ffbb.com/ffbb/dirigeants/developper/mini-jeunes/challenge-benjamines>
- Une grille de saisie des résultats.
- Les épreuves envoyées dans tous les Comités et Ligues et téléchargeables sur le site FFBB, les épreuves à disposition (4 épreuves individuelles appelées : Marine JOHANNES, Nicolas BATUM, Sandrine GRUDA, Evan FOURNIER) et 1 épreuve jouée (le 3x3, non comptabilisé dans le score final du Challenge).

Toutes les infos sur eFFBB.

RAPPEL :

Le respect des dates de naissances 2010 et 2011 est incontournable pour participer aux épreuves. Aucun licencié U11 ne peut participer à la qualification départementale - régionale - nationale, même si un licencié (une licenciée) est surclassé(e) pour les compétitions.

- Tous les licenciés filles et garçons nés en 2010 et 2011 doivent être évalués sur les épreuves du Challenge Benjamin(e)s.

Contact pour répondre à toutes vos questions :

Gilles MALECOT

jeunesse@ffbb.com

La phase Club :

Les clubs via FBI/Jeunesse/Challenge annotent les scores des licenciés pour le **31 décembre 2022**.

La phase Départementale : à organiser avant le **26 février 2023**.

La finale du challenge individuel :

Le Comité Départemental recueille les résultats des clubs sur FBI/Jeunesse/challenge et définira le mode opératoire pour proposer un maximum d'enfants à la finale départementale.

Le challenge par équipe :

Tous les inscrits participeront au moment de la finale départementale à un tournoi 3X3 organisé suivant les modalités propres au Comité Départemental et le document technique des épreuves.

Les obligations :

Sportives :

Chaque Comité Départemental devra saisir pour le **26 février 2023** le formulaire et annoter les onglets :

- Informations ;
- Participants (recenser les licenciés des Clubs qui se sont préparés aux épreuves) ;
- Podium.

Communication :

Les différents comptes rendus, articles de presse et photos sont à adresser à : nseignez@ffbb.com

La phase Régionale : à organiser pour le **10 avril 2023**.

Réf : décision du Bureau Fédéral prise lors de sa réunion du 14 septembre 2018

Pour les finales régionales qualificatives à la phase nationale, nous laissons aux Ligues Régionales la flexibilité de les organiser comme elles le souhaitent, soit exemple :

ARA (Auvergne, Lyonnais, Alpes)

➤ **1 seul lieu**, 1 seule date mais 3 qualifiés U13 M et U13F, soit les 1^{er} au score de l'Auvergne, du Lyonnais, des Alpes

ou
➤ **3 lieux**, même date ou pas avec toujours pour les qualifiés le 1^{er} au score de l'Auvergne, du Lyonnais, des Alpes

ou autre
Les qualifiés issus des Comités Départementaux seront donc attachés à cette sectorisation sur la géographie 2017-2018 (exemple CD63 Auvergne, CD69 Lyonnais, CD38 Alpes.....)

La finale du challenge individuel :

Charge à chaque Ligue Régionale de définir, avec les Comités Départementaux qui la constituent, les modes opératoires pour proposer un maximum d'enfants à la finale régionale.

Le challenge par équipe :

Tous les inscrits participeront à un tournoi 3X3 organisé suivant les modalités propres à la Ligue Régionale et le document technique des épreuves. L'épreuve du 3X3 n'est pas comptabilisée dans le résultat des épreuves individuelles.

Les obligations :

Sportives :

Chaque Ligue Régionale devra saisir pour le **10 avril 2023**

- Participants (podiums des CD ou plus suivant le choix de la Ligue Régionale)
- Podium

Communication :

Les différents comptes rendus, articles de presse et photos sont à adresser à : nseignez@ffbb.com

Administratives :

Il est impératif de saisir le nom de la personne majeure et licenciée qui accompagnera les enfants à PARIS sur le week-end des épreuves.

Cette personne "Responsable de la Délégation" devra :

- Accompagner les familles pour répondre à leurs besoins relatifs à la venue à Paris.
- Informer les familles des possibilités pour réserver les places au regard des dispositions proposées par l'organisation du "Challenge".
- Etre présent toute la durée du séjour avec les enfants de la délégation Régionale à Paris.

La FFBB n'invitera à Paris que des jeunes ayant obligatoirement participé à la phase Départementale **ET** à la phase Régionale.

La phase Nationale

Elle aura lieu le week-end des Finales de Coupe de France. Les épreuves débuteront le vendredi 21 avril 2023. L'hébergement des délégations Régionales se fera au :

Lieu à définir

Pour toutes les délégations (sans exception), une réunion d'informations aura lieu le vendredi 21 avril 2023. (Lieu et horaire à définir)

Le challenge par équipe :

Tous les inscrits participeront à un tournoi 3x3 suivant le document technique des épreuves.

Hébergement à Paris pour la délégation :

La délégation de la Ligue est composée de :

- la licenciée U13 qualifiée
- le licencié U13 qualifié
- le responsable majeur(e) et licencié désigné(e) par la Ligue

- Toutes les délégations seront logées à Paris (lieu à définir).
- La FFBB prend en charge :
 - o Le déjeuner du vendredi (**sur inscription**)
 - o Le transport sur le site des épreuves
 - o Le repas des 3 personnes le vendredi soir (**sur inscription**)
 - o La nuit du vendredi au samedi (**sur inscription**)
 - o Le petit déjeuner et le panier repas du samedi midi
 - o La nuit du samedi au dimanche
 - o Le petit déjeuner du dimanche matin

-
- A votre charge :
 - o Le repas du samedi soir

Les détails de l'organisation du week-end des épreuves vous seront communiqués ultérieurement.

